

EXTRAIT DU TRAITÉ SPECTRALISTE INSTITUTION DAMIEN BERRARD

Ce document présente un extrait autorisé du Traité Spectraliste.
Il expose les fondements historiques, lumineux et structurels du
régime, ainsi que les principes qui organisent sa structure et
son régime.

2026

Le Spectralisme établit que la couleur n'est pas une propriété de la matière, mais un acte lumineux. La lumière ne révèle pas l'Unité : elle en procède. La peinture n'est plus une surface qui reçoit ; elle devient un champ d'émission.

De la lumière comme essence de la couleur

La couleur est définie comme une fréquence.

Elle naît d'une modulation du spectre lumineux.

Le Fond constitue la matrice où cette énergie se condense avant son émission.

Histoire de la lumière : du reflet à l'émission

Les régimes lumineux successifs se structurent ainsi :

lumière représentée (Renaissance),

lumière captée (Impressionnisme),

lumière révélée (Outrenoir),

lumière émise (Spectralisme).

Le Spectralisme marque le passage d'une lumière dépendante à une lumière autonome.

La Triade systémique

Le système spectraliste s'organise selon trois organes :

— Origine : zone de condensation et de préparation lumineuse,

— Ordre : structure interne qui stabilise la vibration,

— Onde : état d'émission autonome.

La Triade constitue la loi interne du régime.

Certaines configurations activent une Chambre Bifocale (2F), fondée sur la tension entre matière et émission. Sous une lumière incidente, l'angle latéral révèle la présence active du Fond ; frontalement, celui-ci se retire pour laisser paraître une émission autonome. Le basculement ne relève pas de l'éclairage, mais de l'axe du regard.

Chapitres complets disponibles dans la version intégrale

- De la lumière comme essence de la couleur
- La Loi du Fond
- La Mémoire du Noir
- Le Surgissement
- L'Outre-Monde
- Histoire de la lumière : du reflet à l'émission
- La Triade systémique
- Physique chromatique

La version intégrale est consultable en Chambre Réservée du site officiel.